

COMMUNE D'OUFFET

Conseil communal

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du CDLD, nous avons l'honneur de vous inviter à la **réunion du Conseil communal** qui aura lieu **dans la Salle du Conseil de l'Administration communale** le **30 JUIN 2020 à 20H00'**.

Pour mémoire, avant l'ouverture de la séance formelle du Conseil communal, il y a le 1/4 d'heure des Ouffetois.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR.

Première convocation.

SEANCE PUBLIQUE :

- 1) Association de Projet « Promotion Sociale Ourthe-Vesdre-Amblève » - Approbation des statuts et de l'inscription budgétaire pour la participation au capital - Désignation d'un représentant communal au sein du Comité de Gestion : décisions à prendre.
- 2) Comptabilité du CPAS - Approbation du compte 2019 : décision à prendre.
- 3) Comptabilité du CPAS - Approbation des premières modifications budgétaires de l'exercice 2020 : décision à prendre.
- 4) Voiries communales – Travaux d'entretien et de réfection de diverses voiries - Programme PIC 2019-2021 (Plan d'Investissement Communal) – Approbation du projet et fixation des conditions du marché : décision à prendre.
- 5) Voiries agricoles – Travaux d'amélioration subventionnés par la Région wallonne - Approbation du projet et fixation des conditions du marché : décision à prendre.
- 6) Voirie communale – Règlement complémentaire visant à installer ou à adapter la signalisation routière sur diverses voiries essentiellement agricoles et adaptées aux modes doux (via panneaux F99C et F101C) : décision à prendre.
- 7) Police : divers arrêtés pris depuis le 26 mai 2020 – Ratification : décision à prendre.

SEANCE A HUIS CLOS :

- 8) Demande(s) de concession de terrain de sépulture : décision(s) à prendre.

Ouffet, le 22 juin 2020.

Par le Collège,

Le Directeur général,
(S) Henri LABORY

Le Bourgmestre,
(S) Caroline MAILLEUX